

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES-SIAME-

Siège social : Z.I. 8030 GROMBALIA

La société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques - SIAME, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2025. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes M Jamel SASSI & M Mohamed TRIKI « Infirst Auditors ».

GROUPE-SIAME

Rue des mathématiques zone industrielle 8030-Grombalia

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Note	2025	2024
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/25	Au 31/12/24
Actifs immobilisés			
Ecarts d'acquisition		1 641 348	1 641 348
Moins : Amortissements		<u>-1 641 348</u>	<u>-1 641 348</u>
	1	0	0
Immobilisations incorporelles		11 417 617	10 184 729
Moins : Amortissements		<u>-4 054 006</u>	<u>-3 654 959</u>
<i>S/Total</i>	2	7 363 611	6 529 769
Immobilisations corporelles		49 466 235	46 707 560
Moins : Amortissements		<u>-38 321 789</u>	<u>-37 292 653</u>
<i>S/Total</i>	3	11 144 446	9 414 907
Titres mis en équivalence		0	0
Immobilisations financières		2 858 398	2 284 149
Moins : Provisions		<u>-309 782</u>	<u>-295 831</u>
<i>S/Total</i>	4	2 548 616	1 988 318
Total des actifs immobilisés		21 056 673	17 932 994
Autres actifs non courants	5	51 437	87 884
Total des actifs non courants		21 108 110	18 020 878
ACTIFS COURANTS			
Stocks		25 361 902	29 508 315
Moins : Provisions		<u>-1 777 402</u>	<u>-1 589 218</u>
<i>S/Total</i>	6	23 584 500	27 919 097
Clients et comptes rattachés		20 071 805	16 154 329
Moins : Provisions		<u>-3 328 929</u>	<u>-3 303 358</u>
<i>S/Total</i>	7	16 742 876	12 850 971
Autres actifs courants		4 172 141	7 698 060
Moins : Provisions		<u>-579 344</u>	<u>-626 949</u>
<i>S/Total</i>	8	3 592 797	7 071 110
Placements et autres actifs financiers	9	779 336	886 090
Liquidités et équivalent de liquidités	10	1 179 989	996 505
Total des actifs courants		45 879 498	49 723 773
Total des actifs		66 987 608	67 744 651

GROUPE-SIAME

Rue des mathématiques zone industrielle 8030-Grombalia

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2025 Au 31/12/25	2024 Au 31/12/24
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		15 444 000	15 444 000
Réserves consolidées		14 621 368	12 071 963
Autres capitaux propres		-3 690	266
Total des capitaux propres consolidés avant Rst de l'exercice		30 061 678	27 516 229
Résultat de l'exercice consolidé		4 178 001	2 383 035
Total des capitaux propres consolidés avant affectation	11	34 239 679	29 899 263
INTÉRÊTS MINORITAIRES			
Réserves des minoritaires		1 765 069	383 570
Résultat des minoritaires		40 061	-114 208
Total des intérêts minoritaires	12	1 805 130	269 362
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	13	529 916	1 214 367
Autres passifs non courants		5 505	0
Provisions		82 970	130 673
Total des passifs non courants		618 391	1 345 041
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	7 898 632	8 204 223
Autres passifs courants	15	7 187 736	7 300 420
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	15 238 040	20 726 341
Total des passifs courants		30 324 408	36 230 984
Total des passifs		30 942 799	37 576 025
Total des capitaux propres, intérêts minoritaires et des passifs		66 987 608	67 744 651

GROUPE-SIAME

Rue des mathématiques zone industrielle 8030-Grombalia

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	Note	2025 Au 31/12/25	2024 Au 31/12/24
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	1	61 033 614	63 103 641
Production immobilisée		0	727 826
Autres produits d'exploitation	2	32 244	338 708
Total des produits d'exploitation		61 065 858	64 170 175
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation de stock des PF et des encours		2 112 265	335 986
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	3	35 561 794	39 787 147
Charges de personnel	4	9 310 511	11 730 398
Dotations aux amortissements et aux provisions	5	2 564 963	2 305 967
Autres charges d'exploitation	6	3 261 401	3 976 073
Total des charges d'exploitation		52 810 934	58 135 572
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 254 924	6 034 603
Produits des placements		0	625
Charges financières nettes	7	2 728 982	2 915 361
Autres gains ordinaires	8	214 548	182 543
Autres pertes ordinaires		383 723	109 449
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		5 356 767	3 192 962
Impôt sur les bénéfices	9	1 138 705	924 135
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		4 218 062	2 268 827
Pertes extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		4 218 062	2 268 827
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		0	0
Quote-part dans le résultat des sociétés mise en équivalence		0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		4 218 062	2 268 827
Quote-part des intérêts minoritaires	10	40 061	-114 208
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		4 178 001	2 383 035

GROUPE- SIAME

Rue des mathématiques zone industrielle 8030-Grombala

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	2025 Au 31/12/25	2024 Au 31/12/24
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 218 062	2 268 827
- <i>Ajustements pour :</i>		
. Dotation aux amortissements & provisions	1 597 027	2 305 967
. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
. Variation des stocks	F.1 4 146 412	-843 579
. Variation des créances	F.2 -3 917 476	3 449 702
. Variation des autres actifs	F.3 3 525 919	-1 063 595
. Variation des fournisseurs	F.4 -305 591	-770 894
. Variation des autres passifs	F.5 -107 179	0
. Variation écart de conversion	-23 906	0
. Plus ou moins-value de cession d'immobilisations	0	-49 395
. Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	0	-195 041
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	9 133 268	5 101 991
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F.6 -3 991 563	-3 053 008
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	49 395
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-574 249	0
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	0	36 636
- Décaissement provenant de l'acquisition des autres actifs non courants	0	-58 294
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	-4 565 812	-3 025 271
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT		
- Encaissement suite à l'émission d'actions		
- Variation Fonds social	9 878	-336 040
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-2 779 920	-1 853 028
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0
- Encaissement provenant des subventions d'investissement	19 950	202 528
- Encaissement provenant des emprunts	72 733	161 245
- Remboursement des emprunts	-591 500	-1 007 501
- Variation provenant des crédits de gestion	-4 944 687	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	-8 213 546	-2 832 796
- Ajustement lié à la variation de périmètre de consolidation	4 432 120	0
VARIATION DE TRESORERIE	786 029	-756 076
Trésorerie au début de l'exercice	F.7 585 349	1 341 425
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F.8 1 371 378	585 349

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE 2025

I. PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le groupe « SIAME » est composé de cinq sociétés :

SIAME (Société mère)	La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est une société anonyme créée en date du 12 mai 1976 par la « STEG » dans le cadre de la loi 74/74. L'activité de la société consiste à fabriquer et à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et, généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.
CONTACT (Société filiale)	La société CONTACT est une société à responsabilité limitée totalement exportatrice ayant un capital de 2 810 000 TND créée en 1998, exerçant dans le domaine de la sous-traitance industrielle notamment l'assemblage de divers types de connecteurs pour l'électronique et l'automobile pour des donneurs d'ordre étrangers.
SIAME INTERNATIONAL (Société filiale)	La société SIAME INTERNATIONAL est une société de commerce international, ayant un capital de 150 000 TND. Elle a été créée en janvier 2009 pour subvenir aux besoins des clients du réseau commercial international de la SIAME en marchandises non produites par elle.
TOUTALU (Société filiale)	La société TOUTALU est une société anonyme, créée en janvier 2007, ayant un capital de 4 800 000 TND. Elle a pour activité la fonderie de pièces en aluminium et notamment celles des accessoires de lignes.
SIAME ELECTRIC ALGERIE (Société filiale)	Dans le cadre de la stratégie de croissance à l'international de la SIAME et pour le renforcement de sa présence sur les marchés à fort potentiel, il y a eu création en 2024 de cette filiale en Algérie avec un capital de 22.000.000 DZD. Elle exerce dans le domaine de fabrication du matériel et appareillage électrique.

II. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

- DETERMINATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions de la loi n° 2001-117 du 06 décembre 2001 portant promulgation du code des sociétés commerciales et de la norme NCT n°35 & n°38, les sociétés retenues dans le

périmètre de consolidation du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME », se présentent comme suit :

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle		Type de contrôle		Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
SIAME	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	100,00%	100,00%	Intégration globale	Intégration globale
CONTACT	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	100,00%	100,00%	Intégration globale	Intégration globale
SIAME INTERNATIONAL	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	99,99%	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
TOUTALU(1)	52,08%	89,28%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	52,08%	89,28%	Intégration globale	Intégration globale
SIAME ALGERIE	70,00%	70,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	65,21%	68,93%	Intégration globale	Intégration globale
IAT(2)	N/A	41,00%	N/A	Contrôle exclusif	N/A	41,00%	N/A	Intégration globale
MEDIKA-TECH(2)	N/A	51,00%	N/A	Contrôle exclusif	N/A	20,91%	N/A	Intégration globale
IAT EUROPE(2)	N/A	95,00%	N/A	Contrôle exclusif	N/A	38,95%	N/A	Intégration globale

- (1) Au cours de l'exercice 2025, la société TOUTALU a procédé à une augmentation de son capital social réservée à l'entrée d'un nouvel actionnaire. Cette opération a eu pour effet de ramener la participation de la société SIAME dans le capital de sa filiale TOUTALU de 89,28 % à 52,08 %, entraînant ainsi une dilution de sa quote-part.

Nonobstant cette dilution, la société SIAME détient toujours la majorité du capital de la société TOUTALU et en assure le contrôle effectif au sens des dispositions du Code des Sociétés Commerciales et des normes comptables en vigueur. En conséquence, et conformément aux règles d'établissement des états financiers consolidés, la société TOUTALU continue de faire l'objet d'une consolidation par intégration globale dans les comptes du Groupe.

- (2) Au cours de l'exercice 2025, la société mère SIAME a enregistré une modification du périmètre de consolidation portant sur la société IAT, précédemment consolidée selon la méthode de l'intégration globale. Cette modification est intervenue à la suite d'une augmentation de capital réservée à des tiers ayant entraîné une dilution de la participation passant de 41% à 14,99% et une perte du contrôle exercé par la société mère sur ladite filiale.

En conséquence, la société IAT et ses filiales IAT EUROPE et MEDIA-TECH ont été exclues du périmètre de consolidation. Les états financiers consolidés tiennent compte des incidences résultant de cette sortie de périmètre, conformément aux principes et règles comptables applicables en matière de consolidation. La participation résiduelle de 14,99 % détenue par SIAME dans IAT est désormais comptabilisée en tant qu'immobilisation financière.

- METHODES DE CONSOLIDATION

* INTEGRATION GLOBALE

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres, chacun des éléments d'actifs et de passifs de chaque filiale, en dégageant la part des intérêts minoritaires tant dans les capitaux propres que dans le résultat. Elle est appliquée pour les entreprises du groupe qui sont contrôlées de manière exclusive.

III. PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

1- L'intégration des comptes

Pour la société contrôlée d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement. L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe intégrées globalement.

2- La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes de l'établissements étranger SIAME ELECTRIC ALGERIE est effectuée après l'intégration des comptes.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de change inscrite dans le compte « Autres capitaux propres ».

A cet effet, les éléments de l'état de résultat ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de changes aux dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

3- L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;

- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

4- L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

5- Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

6- Traitement des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition positif (Goodwill), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, la société SIAME a amorti le goodwill linéairement sur 5 ans.

7- Répartition des capitaux propres et élimination des titres

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de SIAME dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participation y afférents. Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (Achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le Groupe SIAME n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2025 et la date d'arrêté des états financiers consolidés, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures du groupe.

V. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1- REFERENTIEL COMPTABLES

Les états financiers consolidés du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » sont élaborés à partir des comptes individuels des sociétés incluses dans le périmètre. Ceux-ci sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur, notamment les principes comptables relatifs à la consolidation des états financiers et au Système Comptable des Entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par :

- Le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables de consolidation (normes 35 à 37) ;
- La norme relative aux regroupements d'entreprises (norme 38).

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels revus par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

2- LES BASES DE MESURE

- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Les logiciels ont été amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 3 ans.

- ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est l'écart de valeur constaté entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération. Il est amorti sur une période de 5 ans.

- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Les immobilisations corporelles comptabilisées selon le modèle de réévaluation chez certaines filiales conformément à la nouvelle NCT 05 ont été retraitées pour se conformer au modèle du coût historique adopté par le groupe. Ces biens ont été amortis selon la méthode linéaire.

- LE PORTEFEUILLE DES TITRES

Les titres composant le portefeuille du groupe sont enregistrés à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire est, normalement, calculée par référence :

- A la quote-part des capitaux propres, ajustée le cas échéant, d'éléments non-inscrits en comptabilité, pour les titres non cotés à la BVMT ;
- Au cours boursiers moyens du mois de décembre 2025, pour les titres cotés à la BVMT.

- LES STOCKS ET ENCOURS

Pour la valorisation de ses stocks, le groupe utilise la méthode du coût moyen pondéré ; la marge intra-groupe étant éliminée pour les besoins de la consolidation.

- PLACEMENTS

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « Immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont le groupe n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

- PRISE EN COMPTE DES REVENUS

Les revenus quelle que soit l'activité qui les génère, sont pris en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires consolidé est exprimé hors TVA après élimination des opérations intra-groupe.

- CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVISE

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties en utilisant le taux de change en vigueur au 31 décembre 2025. La différence est passée en résultat de l'exercice.

- L'IMPOTS DIFFERES

Les sociétés du Groupe SIAME sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

VI. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

6.1. NOTES SUR LE BILAN

B.1. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition nets au 31 décembre 2025 présentent un solde nul et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Ecart d'acquisition "CONTACT"	1 121 115	1 121 115
Ecart d'acquisition "TOUTALU"	520 233	520 233
Sous total	1 641 348	1 641 348
Amortissements Ecart d'acquisition "CONTACT"	-1 121 115	-1 121 115
Amortissements Ecart d'acquisition "TOUTALU"	-520 233	-520 233
Sous total	-1 641 348	-1 641 348
Total	0	0

B.2. Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Investissement de recherche et de développement	4 365 163	4 017 020
Concessions, marques, brevets et licences	1 034 332	1 034 332
Logiciels	652 390	700 751
Site web	0	8 690
Immobilisations incorporelles encours	5 365 732	4 423 936
Sous total	11 417 617	10 184 729
Amortissements	-4 054 006	-3 654 959
Total	7 363 611	6 529 769

B.3. Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Terrains	2 459 279	879 080
Construction	9 574 600	8 927 299
Matériels industriels	28 237 843	27 911 392
Installations, aménagement et agencements	4 129 378	4 237 405
Matériels de transport	2 050 992	2 368 640
Equipements de bureaux	1 924 577	2 201 669
Autres immobilisations corporelles	65 196	65 196
Immobilisations encours	1 024 370	116 879
Sous total	49 466 235	46 707 560
Amortissements	-38 321 789	-37 292 653
Total	11 144 446	9 414 907

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles se présente au 31 décembre 2025 comme suit :

GROUPE-SIAME

Rue des mathématiques zone industrielle 8030-Grombalia

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS CONSOLIDE

Désignation	Valeurs Brutes					Amortissements				VCN
	31/12/2024	Acquisition	Cession/REGUL	Reclassement	31/12/2025	31/12/2024	Dotation	Cession/REGUL	31/12/2025	
<u>Immobilisations Incorporelles</u>										
Investissement de recherche et de développement	4 017 020	788 829	-440 686	0	4 365 163	1 931 689	453 207	-10 277	2 374 619	1 990 544
Concessions, marques, brevets et licences	1 034 332	0	0		1 034 332	1 031 680	1 926	0	1 033 606	726
Logiciels	700 751	0	-48 361	0	652 390	683 350	8 425	-45 994	645 781	6 609
Site web	8 690	0	-8 690		0	8 240	0	-8 240	0	0
Immobilisations incorporelles encours	4 423 936	1 035 548	-93 752		5 365 732	0	0	0	0	5 365 732
Sous Total	10 184 729	1 824 377	-591 489	0	11 417 617	3 654 959	463 558	-64 511	4 054 006	7 363 611
<u>Immobilisations Corporelles</u>										
Terrains	879 080	1 580 199	0	0	2 459 279	0	0	0	0	2 459 279
Construction	8 927 299	508 821	0	138 480	9 574 600	6 439 546	285 239	0	6 724 785	2 849 815
Matériels industriels	27 911 392	394 253	-67 802	0	28 237 843	24 193 528	1 035 892	-35 998	25 193 422	3 044 421
Installations, aménagement et agencements	4 237 405	62 759	-32 306	-138 480	4 129 378	2 857 464	192 689	-24 357	3 025 796	1 103 582
Matériels de transport	2 368 640	109 119	-426 767	0	2 050 992	1 855 482	133 480	-377 819	1 611 143	439 849
Equipements de bureaux	2 201 669	37 429	-314 521		1 924 577	1 946 633	89 549	-269 539	1 766 643	157 934
Autres immobilisations corporelles	65 196	0	0		65 196	0	0	0	0	65 196
Immobilisations encours	116 879	907 491	0	0	1 024 370	0	0	0	0	1 024 370
Sous Total	46 707 560	3 600 071	-841 396	0	49 466 235	37 292 653	1 736 849	-707 713	38 321 789	11 144 446
TOTAL	56 892 289	5 424 448	-1 432 885	0	60 883 852	40 947 612	2 200 407	-772 224	42 375 795	18 508 057

B.4. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Dépôts et cautionnements	276 136	266 533
Titres de participation	2 530 633	1 935 793
Prêts	51 629	81 823
Sous total	2 858 398	2 284 149
Moins : Provisions	-309 782	-295 831
Total	2 548 616	1 988 318

Les titres de participation s'élevant au 31 décembre 2025 à 2 530 633 DT se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Fonds gérés	2 000 000	1 600 000
SIALE	129 250	129 250
SERPAC	750	750
EPICORPS	36 263	36 263
DAR EDDOHN	50 000	50 000
SITEL	119 530	119 530
IAT	194 840	0
Total	2 530 633	1 935 793

B.5. Autres actifs non courants

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Charges à répartir	51 437	87 884
Total	51 437	87 884

B.6. Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Stocks matières premières	14 558 304	15 650 572
Stocks Consommables	781 897	773 039
Stocks Pièces de rechanges	184 743	189 338
Stocks de produits finis et semi-finis	9 169 559	11 244 092
Stocks de marchandises	472 021	1 651 275
Stocks en transit	195 378	0
Sous total	25 361 902	29 508 315
Moins : Provisions	-1 777 402	-1 589 218
Total	23 584 500	27 919 097

B.7. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Clients ordinaires	15 328 994	12 053 659
Clients, effets à recevoir	1 010 863	434 350
Clients douteux	3 731 948	3 666 321
Sous total	20 071 805	16 154 329
Provisions pour dépréciation des créances douteuses	-3 328 929	-3 303 358
Total	16 742 876	12 850 971

B.8. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Etat, impôts et taxes actif	14 752	11 358
Etat, Crédit de TVA	1 710 768	2 792 575
Etat, Crédit d'impôts	522 254	1 227 429
Avances et acomptes au personnel	121 820	82 232
Avances et acomptes fournisseurs	111 927	453 258
Débiteurs divers	1 220 143	2 559 213
Comptes d'attentes	85 917	51 568
Charges constatées d'avance	328 907	410 801
Produits à recevoir	55 653	109 626
Sous total	4 172 141	7 698 060
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	-579 344	-626 949
Total	3 592 797	7 071 110

B.9. Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Placements	893 644	893 644
Sous total	893 644	893 644
Provisions pour dépréciation des actifs financiers	-114 308	-7 555
Total	779 336	886 090

B.10. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Banques	1 007 778	714 101
Caisse	48 185	2 982
Valeurs à l'encaissement	124 026	279 421
Total	1 179 989	996 505

B.11. Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Capital social	15 444 000	15 444 000
Réserves consolidées	14 621 368	12 071 962
Ecart de conversion	-23 640	266
Subventions d'investissement	19 950	0
Sous total	30 061 678	27 516 228
Résultat consolidé	4 178 001	2 383 035
Total	34 239 679	29 899 263

Le tableau de variations des capitaux propres au 31 décembre 2025 se présente comme suit :

GROUPE-SIAME

Rue des mathématiques zone industrielle 8030-Grombalia

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	Capital social	Subvention d'investissement	Réserve spéciale d'investissement	Ecart de conversion	Réserves consolidés	Résultat de l'exercice	Total	Réserves des minoritaires	Résultat des minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2024	15 444 000	0	0	266	12 071 962	2 383 035	29 899 263	383 570	-114 208	269 362
Affectation du résultat de l'exercice 2024					2 383 035	-2 383 035	0	-114 208	114 208	0
<i>Résultats reportés</i>							0			0
<i>Dividendes</i>					-2 779 920		-2 779 920			0
Dividendes décidés aux minoritaires des sociétés intégrés							0			0
Variation de l'écart de conversion				-23 906			-23 906			0
Subvention d'investissement		19 950					19 950			0
Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat							0			0
Variation Fonds social					9 878		9 878			0
Variation périmètre					2 936 413		2 936 413	1 495 707		1 495 707
Résultat de l'exercice 2025						4 178 001	4 178 001		40 061	40 061
Capitaux propres au 31/12/2025	15 444 000	19 950	0	-23 640	14 621 368	4 178 001	34 239 679	1 765 069	40 061	1 805 130

Le résultat par action au 31 décembre 2025 se présente comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Résultat consolidé	4 178 001	2 383 035
Nombre d'action pondéré	15 444 000	15 444 000
Résultat par action	0,271	0,154

B.12. Intérêts minoritaires

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Réserves des minoritaires	1 765 069	383 570
Résultat des minoritaires	40 061	-114 208
Total	1 805 130	269 362

Le détail des réserves et résultat des minoritaires au 31 décembre 2025 se présente comme suit :

Désignation	Réserves des minoritaires	Résultat des minoritaires
SIAME INTERNATIONAL	22	3
CONTACT	90	4
TOUTALU	1 535 510	-84 470
SIAME ALGERIE	229 447	124 524
Total	1 765 069	40 061

B.13. Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Emprunts bancaires	357 503	1 088 430
Emprunts Leasing	172 413	125 938
Total	529 916	1 214 367

B.14. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Fournisseurs d'exploitation	6 379 024	6 124 019
Fournisseurs, factures non parvenues	18 066	506 596
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	1 480 220	1 512 008
Fournisseurs d'immobilisations	21 322	61 601
Total	7 898 632	8 204 223

B.15. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Etat, impôts et taxes passifs	782 369	2 812 485
Organismes sociaux	790 989	1 678 878
Personnel et comptes rattachés	420 574	908 902
Clients, avances et acomptes	171 338	167 282
Dividendes et autres distributions	2 781 082	1 162
Créditeurs divers	549 863	1 311 155
Charges à payer	1 529 096	404 095
Comptes d'attentes	162 425	0
Produits constatés d'avance	0	16 460
Total	7 187 736	7 300 420

B.16. Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Crédits de gestion	12 298 520	17 243 207
Echéance à moins d'un an /crédits	1 728 193	2 131 914
Intérêts courus sur emprunts	5 812	46 420
Découverts bancaires	587 947	1 304 800
Effets escomptés non échus	617 568	0
Total	15 238 040	20 726 341

6.2. NOTES SUR LE RESULTAT

R.1. Revenus

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Chiffre d'affaires	61 033 614	63 103 641
Total	61 033 614	63 103 641

R.2. Autres produits d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Produits des activités annexes	1 002	0
Quote-part subventions d'investissements	28 022	195 690
Subventions d'exploitation	3 220	143 018
Total	32 244	338 708

R.3. Achats de matières et d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Achats stockés de matières premières	30 347 659	32 510 634
Carburants	190 351	217 350
Achats de marchandises	1 813 069	2 629 149
Achats de fournitures consommables	1 383 832	1 390 817
Achats d'études et prestations de services	123 639	236 704
Achats non stockés de matières et fournitures	80 472	412 562
Frais/Achat	39 188	26 194
Variation de stocks	506 372	1 090 579
Eaux	18 984	20 081
Electricité & Gaz	1 058 228	1 253 078
Total	35 561 794	39 787 147

R.4. Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Salaires et compléments de salaires	7 869 826	10 028 195
Charges sociales	1 440 685	1 702 203
Total	9 310 511	11 730 398

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 736 849	1 881 562
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	463 558	387 946
Dotations aux provisions des immobilisations financières	121 856	0
Dotations aux provisions des stocks	1 678 514	1 504 050
Dotations aux provisions des autres actifs courants	35 774	0
Dotations aux provisions des créances clients	37 352	121 172
Dotations aux provisions des risques et charges	8 865	1 565
Résorption des charges à répartir	52 526	59 044
Reprise sur provisions	-1 570 331	-1 649 371
Total	2 564 963	2 305 967

R.6. Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Sous traitance	68 400	34 815
Locations	54 137	135 271
Entretiens et réparations	549 569	930 337
Primes d'assurance	167 358	315 525
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	537 482	779 257
Publicités & relations publiques	107 661	133 915
Transports	244 384	301 776
Déplacements, Missions et Réceptions	266 494	506 622
Commissions sur vente	113 545	146 439
Frais Postaux & Télécommunications	64 554	100 041
Services bancaires et assimilés	328 279	352 915
Jetons de présence	90 000	107 500
Impôts et Taxes	798 455	814 843
Autres services extérieurs	36 508	102 289
Transfert de charges	-165 425	-785 473
Total	3 261 401	3 976 073

R.7. Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Charges d'intérêts	2 598 328	2 772 760
Pertes de change	673 415	422 138
Gains de change	-532 802	-328 704
Produits financiers	-80 920	-72 052
Agios bancaires	70 961	121 217
Total	2 728 982	2 915 361

R.8. Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Autres gains ordinaires	130 124	133 148
Produits nets sur cessions d'immobilisations	84 424	49 395
Total	214 548	182 543

R.9. Impôt sur les bénéfices

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Impôts sur les bénéfices	1 153 457	924 135
Impôts différés	-14 752	0
Total	1 138 705	924 135

R.10. Quote-part des intérêts minoritaires

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Quote-part des minoritaires - Société SIAME INTERNATIONAL	3	13
Quote-part des minoritaires - Société CONTACT	4	-3
Quote-part des minoritaires - Société TOUTALU	-84 470	59 925
Quote-part des minoritaires - Société SIAME ALGERIE	124 524	68 518
Quote-part des minoritaires - Société IAT	0	-247 580
Quote-part des minoritaires - Société IAT EUROPE	0	-12 282
Quote-part des minoritaires - Société MEDIA TECH	0	17 201
Total	40 061	-114 208

6.2. NOTES SUR LES FLUX

F.1. Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2025	Variation
Rubrique « Stocks »	29 508 315	25 361 902	4 146 413

F.2. Variation des créances clients

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2025	Variation
Rubrique « Clients et comptes rattachés »	16 154 329	20 071 805	-3 917 476

F.3. Variation des autres actifs

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2025	Variation
Rubrique « Autres actifs courants »	7 698 060	4 172 141	3 525 919

F.4. Variation des dettes fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024	Variation
Rubrique « Fournisseurs et comptes rattachés »	7 898 632	8 204 223	-305 591

F.5. Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024	Variation
Rubrique « Autres passifs non courants »	5 505	0	5 505
Rubrique « Autres passifs courants »	7 187 736	7 300 420	-112 684
Total	7 193 241	7 300 420	-107 179

F.6. Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	31/12/2025
Acquisition - Immobilisations incorporelles	-1 232 888
Acquisition - Immobilisations corporelles	-2 758 675
Total	-3 991 563

F.7.Trésorerie au début de l'exercice

Justif trésorerie	Solde au 31/12/2024
Liquidités et équivalent de liquidités	996 505
Placements et autres actifs financiers	893 644
Concours bancaires et autres passifs financiers	-20 726 341
Ajustements	
Crédits de gestion	17 243 207
Echéance à moins d'un an /crédits	2 131 914
Intérêts courus sur emprunts	46 420
Total trésorerie	585 349

F.8.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Justif trésorerie	Solde au 31/12/2025
Liquidités et équivalent de liquidités	1 179 989
Placements et autres actifs financiers	779 336
Concours bancaires et autres passifs financiers	-15 238 040
Ajustements	
Crédits de gestion	12 298 520
Echéance à moins d'un an /crédits	1 728 193
Intérêts courus sur emprunts	5 812
Effets escomptés non échus	617 568
Total trésorerie	1 371 378

VII. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

Les engagements hors bilan du groupe « SIAME » se détaillent comme suit :

1.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIETE SIAME

Les engagements hors bilan de la « SIAME-SA » se détaillent au 31 décembre 2025 comme suit :

I. NANTISSEMENTS

- ✓ Nantissement de premier rang sur un matériel au profit de l'AMEN BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit de 2 KTND totalement remboursé au 31 décembre 2025 ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété constituée par deux lots de terrains sis à la zone industrielle de GROMBALIA au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'un crédit de 1,5 KTND contracté en date du 8 mai 2009 et totalement remboursé au 31 décembre 2025 ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BIAT en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 8,1 KTND ;

- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible sur la propriété, objet du titre foncier n°643257 sise à GROMBALIA, d'une superficie globale de 19875 m² et nantissement du fonds de commerce et du matériel de l'usine au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits à court terme de la somme de 6 KTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BANQUE DE TUNISIE, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 4,850 KTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur les 15 875 parts indivises dans la propriété sise à GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 et nantissement en 1er rang sur l'ensemble du matériel à acquérir dans le cadre du programme d'investissement 2014-2016, au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 2 KTND. Au 31 décembre 2025, la totalité des 1,660 KTND débloqués a été remboursée.
- ✓ Hypothèque en faveur de la Banque Nationale Agricole pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 3,1 KTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- ✓ Hypothèque en faveur de la BIAT pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 4,9 KTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- ✓ Hypothèque en faveur de ATTIJARI BANK pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 1,250 KTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de la ZITOUNA BANQUE en garantie du remboursement d'une enveloppe de financement Chiraet d'un montant de 6 KTND ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de l'Arab Tunisian Bank en garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 4,850 KTND.
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de la BIAT en garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 2,300 KTND.
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur d'ATTIJARI BANK en garantie du remboursement du crédit à moyen terme Crédit COVID de 3 KTND.
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de l'Arab Tunisian Bank en garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 5,150 KTND.
- ✓ Hypothèque additionnelle en faveur de la BIAT pour sureté et garantie du remboursement du montant additionnel d'une enveloppe de crédits de gestion de 1,9 KTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul.

II. CAUTIONS SOLIDAIRES

1- « SITEL »

- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de

crédits de gestion s'élevant à 700 KTND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n°144 du 09 novembre 2015 ;

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit de la BNA d'une caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 KTND, autorisé par le conseil n°159 du 22 juin 2018.

2- « IAT »

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de de l'ATB d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 160 KTND autorisée par le conseil n°171 du 07 septembre 2020.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 450 KTND autorisée par le conseil n°176 du 26 août 2021.

III. CAUTIONS BANCAIRES

Au 31 décembre 2025, le total des cautions bancaires s'élève à 6 928 516 TND ventilé par banque comme suit :

BANQUE	DOUANE	FOURNISSEUR	MARCHE PUBLIQUE	Total
AB	100 190		132 877	233 067
ATB	542 000	22 000	119 676	683 676
ATTIJARI	961 760			961 760
BH	374 500			374 500
BIAT GR	305 717			305 717
BIAT T	2 098 545		183 832	2 282 377
BNA	28 000			28 000
BT	54 350			54 350
STB	128 020			128 020
ZITOUNA	342 900			342 900
Total	4 935 982	22 000	436 385	5 394 367

IV. AUTRES ENGAGEMENTS

La société « SIAME » a ouvert auprès des établissements bancaires des lettres de crédit pour un montant de 584 486 \$, soit un total converti de 1 695 535 TND se détaillant comme suit :

FOURNISSEURS	USD	TND
GUANGZHOU	21 385	62 035,747
HANGZHOU	71 100	206 253,990
LS ELECTRIC	422 001	1 224 182,701
YIZUMI	70 000	203 063,000
Total général	584 486	1 695 535

V. EFFETS ESCOMPTES ET NON ECHUS

Le montant des effets escomptés et non encore échus au 31 décembre 2025 s'élève à 9 626 310 TND.

1.2. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIETE CONTACT

- ✓ En vertu d'un contrat de prêt à usage, signé en date du 23 mars 2001, entre la société CONTACT » et son client « TYCO ELECTRONICS », ce dernier a fourni en faveur de la société un ensemble de matériel nécessaire à l'activité de sous-traitance. La société CONTACT s'engage à ce que ce matériel ne soit utilisé que pour la fabrication des pièces demandées par

« TYCO ELECTRONICS », et lors de son retour il devra faire l'objet de vérification, d'une remise au standard, d'un nettoyage et devra être en parfait état de fonctionnement ;

- ✓ En 2016, la société « CONTACT » a donné à ATTIJARI BANK un nantissement de fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité d'assemblage et d'injection de pièces techniques sise à la zone industrielle de Grombalia et un nantissement en 1 er rang sur le matériel servant à exploiter le fonds de commerce dont l'acquisition sera financée par l'emprunt à moyen terme contractés de 500 m TND

Au cours de l'exercice 2025, et en date du 23 mai 2025, la société CONTACT a reçu la mainlevée relative à cette caution.

- ✓ En 2018, la société « CONTACT » a donné à la BH BANK un nantissement de fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité d'assemblage et d'injection de pièces techniques sise à la zone industrielle de Grombalia et un nantissement en 1 er rang sur le matériel servant à exploiter le fonds de commerce dont l'acquisition sera financée par l'emprunt à moyen terme contractés de 450 m TND

- ✓ En 2023, la société « CONTACT » a donné à la BTK un nantissement de rang utile portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce constitué d'une unité d'assemblage de divers types de connecteurs pour l'électronique et l'automobile sis à la zone industrielle de Grombalia.

« GROUPE SIAME »
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les actionnaires du Groupe SIAME,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 18 novembre 2025, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du « Groupe SIAME », qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2025, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 34 239 679 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 4 178 001 DT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du « Groupe SIAME » au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphe relatif à d'autres points

Au cours de l'exercice 2025, le juge d'instruction a ordonné le placement sous contrôle judiciaire de la société mère SIAME ainsi que de sa filiale TOUTALU. Par ailleurs, une ordonnance rendue par le Tribunal de première instance de Tunis a décidé la désignation de trois mandataires de justice pour la société mère SIAME.

En date du 27 Juin 2025, Monsieur le Juge d'Instruction a ordonné la levée du gel sur les comptes de la SIAME pour lui permettre de continuer son activité dans les conditions habituelles.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions

ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Dépenses de recherche et développement

La société mère SIAME-SA a procédé à la capitalisation des frais de développement pour un montant brut total de 9 750 591 TND au 31 décembre 2025. L'amortissement cumulé s'élève à 2 328 332 TND à la même date. La méthode d'amortissement retenue est basée sur les avantages futurs attendus de la vente ou de l'utilisation du nouveau produit.

Nos travaux ont consisté à vérifier que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement sont respectées, notamment :

- L'identification claire du produit ou du procédé et la mesure fiable des coûts qui lui sont attribuables ;
- La démonstration de la faisabilité technique de la fabrication du produit ou du procédé ;
- L'intention de la société de produire et de commercialiser ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé ;
- L'existence d'un marché potentiel ou d'une utilité interne pour le produit ou procédé ;
- La disponibilité de ressources suffisantes pour mener le projet à terme et commercialiser ou utiliser le produit ou procédé.

La société nous a communiqué une note explicative sur les projets de développement en cours de réalisation qui présente une description des projets ainsi que les projections y relatives.

2- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par la société mère au titre de l'exercice 2025 s'élève à 46 577 353 TND.

Les procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à contrôler la conformité du processus de comptabilisation des revenus, en procédant notamment au rapprochement avec la base commerciale et à la vérification du respect de la convention comptable relative au rattachement des charges aux produits.

5. Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion relatif au groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats

Financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations

susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 03 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la société SIAME et de ses filiales.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans les systèmes de contrôle interne de la société SIAME et de ses filiales, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 11 Juin 2026

Les commissaires aux comptes

INFIRST AUDITORS

Mohamed Triki

Jamel Sassi